



LES ESPoir

DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE
COURRIER
1^{er} JUIL 1944
N° 38869
Rue à 5^e BUREAU

ORGANE DE LIAISON
DES PRISONNIERS DU TALAG VC

N° 23

NOVEMBRE 1943



*"Ma pensée va à tous ceux que la guerre a meurtris
dans leur chair et dans leur affection"*

Maréchal PETAIN

h° E 1071 P

Réflexions sur un échec

« Pour être Nationale, notre révolution doit d'abord être sociale. »

Maréchal Pétain.



L'échec de la Révolution Nationale amorcée au lendemain de l'armistice, est un fait qu'il serait vain de contester. J'ai déjà eu l'occasion de le constater, ici même, sans déplaisir, étant peu décidé à accepter une caricature insipide au lieu et place du mâle portrait que nous attendions, qui nous avait été promis.

A quoi tient cet échec ? Les raisons en sont si nombreuses et si complexes, que leur examen nous conduirait à retracer l'histoire politique, économique et sociale de ces trois dernières années. Ce n'est ni notre affaire ni notre but.

Rappelons simplement que pour accomplir et surtout pour réussir une réforme de cette envergure, il faut entre autre chose : un climat paisible et une liberté d'action permettant à l'autorité gouvernementale de s'exercer sans entrave dans tous les domaines; des chefs à l'esprit libre, dégagés de toute tutelle, pénétrés de la nécessité de cette réforme, totalement dévoués à sa cause, véritables serviteurs du Bien Commun. Il y faut, enfin, du temps et de la patience...!

Reconnaissons que, soit par la faute des événements, soit par celle des hommes, l'expérience de l'an 40 n'a réuni à aucun moment les conditions nécessaires à son succès.

Le reconnaître ou même le déplorer ne suffit pas. Voyons plus loin.

*

La Révolution Nationale constituait un tout cohérent. Elle contenait la réforme des institutions politiques, économiques et sociales aussi bien que des formes de la vie et de la pensée françaises : famille, école, justice, armée, etc.

En mettant, à plusieurs reprises, l'accent sur le caractère éminemment social que devait revêtir la Révolution Nationale, son promoteur et instigateur, le Maréchal Pétain, soulignait du même coup, et l'importance qu'il attachait à cet aspect de la réforme et l'ampleur, la vigueur des résistances qu'il s'attendait à rencontrer sur ce point chemin faisant.

Avons-nous toujours bien compris cette volonté et cette inquiétude du Maréchal ? Je ne le pense pas.

La défaite, conséquence de l'affaiblissement de la France, a trouvé son origine dans les luttes qui déchiraient les Français, dans les divisions qui les opposaient sans cesse sur le terrain social. Faire cesser ces luttes, faire disparaître ces causes de division, tels étaient les premiers soucis du Chef désireux de relever la France.

De là sa volonté d'accomplir une révolution qui soit d'abord sociale.

Les idées généreuses et justes que le Maréchal proposait aux Français pour le règlement de la question sociale, l'assuraient de la compréhension et de l'adhésion du peuple de France. L'accueil réservé aux différentes réformes sociales et en particulier à la Charte du Travail, montrent bien que le Maréchal ne s'était point trompé.

Il avait vu très juste aussi, hélas, en prévoyant de la part des tenants, de la grande bourgeoisie, du haut patronat et des hommes de l'ancien régime, une volonté de sabotage et de résistance, aussi habile et sournoise qu'énergique. La participation de ces conservateurs sociaux à la révolution nationale, n'a eu d'autre but que de la canaliser dans un sens favorable à leurs intérêts, de la neutraliser, de la discréditer dans l'esprit des Français, d'en assurer un prompt échec.

Ceci justifie l'inquiétude majeure et constante du Maréchal.

*

Escamoter la Révolution Nationale, ce n'est point faire disparaître les causes qui la rendaient, hier encore, nécessaire aux yeux de tous.

Les ennemis du progrès social, j'en suis convaincu, ne se font guère d'illusions sur la solidité et la durée de leur succès. Ils savent que tôt ou tard, avec ou contre eux, la réforme sociale s'accomplira.

A l'heure prochaine de la paix, cette question passera de nouveau au premier plan de nos préoccupations. Elle s'imposera à nous avant toute autre. Il nous faudra bien alors la régler.

Nous entendons y apporter les solutions qui découlent des Messages (source à laquelle nous reviendrons toujours). Nous entendons contribuer par l'application de la Charte du Travail, suivie de l'organisation corporative de la profession, à résoudre les graves problèmes sociaux, particulièrement celui de la condition prolétarienne. Nous entendons poursuivre, dégagés de toutes entraves, l'œuvre de réforme du climat social et des institutions, à laquelle travaillent aujourd'hui encore courageusement, inlassablement les hommes de bonne volonté.

Ainsi se trace notre voie.

C'est à mon sens, sur le plan social, que les prisonniers rendus à la liberté et à l'action devront faire porter le principal et le meilleur de leurs efforts. Ils s'y montreront beaucoup plus utile et plus précieux pour le relèvement du Pays, qu'en se dispersant sur le terrain si décevant de la politique.

Ils apporteront à l'examen des problèmes sociaux, et ce sera leur mérite, une compréhension plus humaine, plus généreuse, mieux éclairée, parce qu'ils en auront poursuivi l'étude dans une ambiance favorable aux aspirations des cœurs assoiffés de charité, de justice, d'équité et de concorde.

Encore faudra-t-il que nous ayons réalisé sérieusement cette étude.

Ouvriers, employés, ingénieurs, patrons, commerçants, agriculteurs, fonctionnaires ou artisans, nous avons tous à connaître de la question sociale. Nous ne pouvons demeurer indifférents à son égard, parce qu'elle pénètre et conditionne toujours plus étroitement et complètement notre vie professionnelle. Nous sommes tous appelés à participer aux travaux des différents organismes qui seront habilités à gérer et défendre les intérêts de nos professions, nos intérêts dans la profession.

Tel est notre intérêt individuel bien compris. Mais il y a plus.

Plus haut se situe pour nous captifs, un devoir auquel nous ne pouvons nous soustraire sans nous diminuer singulièrement aux yeux de ceux qui nous font confiance et à nos propres yeux. C'est en agissant sur le plan social, que chacun de nous exercera dans son milieu l'influence salutaire et décisive que l'on attend de nous. C'est par l'action sociale que nous acquerrons de façon tangible, le sentiment d'une activité que nous voulons bienfaisante pour les individus, et au-dessus d'eux, pour la communauté tout entière.

Comprendre ce devoir, l'accepter, nous préparer à cette action, voilà comment nous pouvons, dès maintenant, amorcer le succès de la future et véritable révolution nationale.

*

Le Maréchal Lyautey écrivait en 1897 : « L'essentiel est de savoir ce que l'on veut, où l'on va. Or, cela je le sais, faire prédominer sur tous mes actes le devoir social. » L'œuvre magnifique de l'illustre colonial dit assez jusqu'à quel point il a su, toute sa vie, demeurer fidèle à son devoir social, combien il est parvenu à lui soumettre tous ses actes. De belles réalisations sociales françaises sont dues à des hommes, plus modestes que lui sans doute, mais de la même trempe, animés d'un idéal identique.

Pouvons-nous hésiter à faire nôtre cet idéal ? Certes non ! La période d'après-guerre sera dure, difficile, les plaies, les misères et les désordres y apparaîtront innombrables, angoissants. Plus encore qu'à d'autres époques de son histoire, la France aura besoin d'hommes désintéressés dont l'unique idéal sera de mettre leur dévouement au service de la communauté.

Si nous savons demain être ces hommes, nous nous ferons, sans bruit, sans tapage, sans gloire aussi peut-être, mais sûrement, efficacement, les meilleurs artisans du progrès social et du relèvement Français.

Jean CATHERIN.

Dessinateurs, humoristes, caricaturistes, aujourd'hui, c'est à vous que sourit la Fortune...!

Voyez page 4

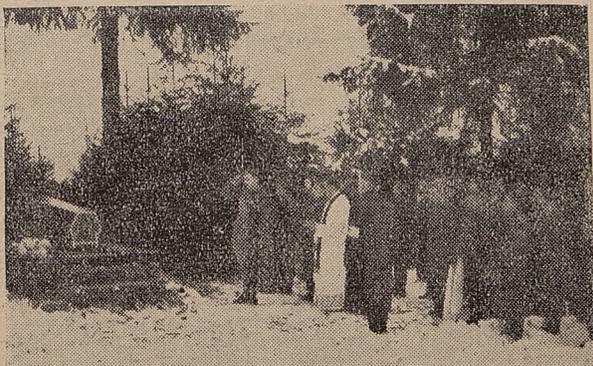
NOS MORTS

*O, vous les morts
Nous pensons à vous
De toute notre Vie...*

Novembre, mois des Morts... ces mots ramènent devant nos yeux les visages très chers de nos parents et amis qu'un deuil récent ou ancien est venu enlever à notre affection. Nous pensons à nos frères d'armes, à nos frères de captivité qui ne sont plus.

Mais nous ne devons pas nous contenter de formules répétées avec plus ou moins de ferveur pendant les premiers jours de Novembre et que nous nous empressons d'oublier dans les jours et les mois qui suivent.

L'oubli... comme nous connaissons la cruauté de ce mot. Nous qui encore vivants redoutons cet oubli; nous qui en souffrons; nous qui, trop souvent avec raison, reprochons leur manque de fidélité à ceux qui, en France, se refusent à faire une place aux absents, et à ceux qui, grâce à un rapatriement plus rapide s'empressent d'oublier les camps. Nous avons pu mesurer combien la faculté d'oubli de l'homme peut être rapide et complète, c'est avec une sollicitude toute spéciale que nous devons garder une pensée pour nos morts.



Parmi eux, nous penserons naturellement à ceux de notre famille, parents ou amis bien-aimés. Mais je crois que nous devons une place particulièrement fervente aux camarades de combat tombés à nos côtés pendant la guerre, à nos frères de captivité qui n'auront pas le bonheur de voir la fin de leur exil.

Nous qui connaissons une séparation, douloureuse certes, mais qui un jour prendra fin, pensons de toute notre âme à ces familles pour qui la séparation est totale, pour qui l'espérance humaine n'est plus.

Ces frères d'armes « rentrés partout où l'on s'est battu dans la terre de France pour nous la garder », ces frères de captivité morts loin de la Patrie ont sauvé l'honneur de notre Pays, notre honneur, par leur sacrifice. Ceux-là sont « nos Morts » et la vigilance de notre pensée ne doit pas fléchir un instant à leur égard.

*

Fidélité à leur souvenir, premier serment que nous leur devons. Mais les mots sont vides s'ils ne commandent pas l'action.

Des femmes n'attendent plus leur mari, des enfants ne connaîtront jamais leur père, des mères ne reverront pas leur fils. Comme ils voudraient, tous ceux-là, pouvoir espérer le retour de leur prisonnier... A ces familles nous devons notre sollicitude; elles comptent sur nous, elles ne comptent que sur nous; elles savent que si beaucoup ont oublié les prisonniers vivants, les prisonniers, eux, ne peuvent pas oublier ceux qu'ils considèrent comme « leurs Morts ».

Fidélité à leur idéal. Ils sont morts pour la France, nous devons vivre pour elle, comme ils auraient vécu. Dans la noblesse, la pureté de leur mort doit prendre racine la noblesse, la pureté de notre vie. Ils ne seront pas tout à fait morts si nous les représentons, si nous les continuons.

Faisons-leur, du fond de notre cœur, le serment qui terminait le magnifique poème du 1^{er} Novembre 1941 d'André-Masson dont les anciens de Malsbach se souviennent avec émotion :

Nous vous rendrons
A vous les Morts, ô nos gardiens spirituels
La France qui demeure
Votre Vie Eternelle.

André LAFFONT.

A NOS LECTEURS

« Espoir » est un journal trop sévère, « Espoir » est ceci, « Espoir » est cela. Phrase que tu as souvent entendue, cher camarade, phrase que tu as peut-être même prononcée. Mais as-tu pensé en faisant ces critiques à t'adresser aux seuls qui pouvaient y changer quelque chose ou te donner une explication.

Quelques-uns, assez rares, sont venus nous parler très franchement. Mais sitôt que nous leur demandions d'abandonner le terrain toujours facile de la critique pour celui plus positif et constructif des suggestions, ils se retranchaient derrière des formules vagues ou bien nous répondaient qu'ils n'avaient pas d'idées bien nettes, etc.

Certains, heureusement, ayant davantage réfléchi, nous faisaient part de ce qu'ils croyaient être le mieux. A ceux-là nous disons merci, et ils savent que leurs idées ont été prises en considération, dans la mesure du possible, car nous sommes limités par la place. Mais il n'y a pas de formules immuables et nous ne demandons qu'à nous mettre à ta disposition, cher camarade, si tu veux bien nous faire part de tes désirs.

Nous sommes ici pour « servir » et surtout pour te servir, toi, cher camarade de Kommando, dont nous connaissons la vie particulièrement pénible pour l'avoir nous-mêmes vécue pendant longtemps.

Notre but est d'essayer de t'apporter une fois par mois, une évocation qui t'élève le plus possible loin des mesquineries de la vie quotidienne.

Pour cela, nous te parlons de la France, de Celle que nous voulons: plus belle, plus forte, plus juste; Celle que nous devons penser à faire ensemble, puisque d'autres n'ont pas su aider notre Chef vénéré à la faire sans nous.

Pour cela, nous te parlons des loisirs au Camp, non pour te donner envie, mais afin que tu y puises des idées pour l'organisation des loisirs de ton Kommando.

Mais nous ne parlons pas assez des Kommandos, dis-tu. Alors, là, nous sommes tout à fait d'accord. Mais veux-tu réfléchir à qui en incombe la faute. Comment veux-tu que nous parlions de ton Kommando si tu ne nous écris pas pour nous dire ce qui s'y passe. Evidemment, tu as peu de loisirs; après une journée de travail on pense souvent à autre chose qu'à écrire un article ou à faire un petit compte rendu pour le journal des activités du Kommando. D'autre part, les dimanches passent vite... trop vite.

Mais, vois-tu, si tu désires que ton journal devienne vraiment l'organe de liaison de notre petite famille du Stalag, Eh bien! il faut nous y aider. Et la seule façon est d'abord de faire un peu moins de critiques en l'air qui n'ont aucune portée; ensuite et surtout de prendre ton crayon ou ton stylo pour nous envoyer quelques lignes (accompagnées, s'il y a lieu, de photos ou dessins) que nous publierons avec joie.

Entre nous il faut qu'il y ait vraiment une chaude atmosphère de camaraderie. Tu as souvent remarqué que cette atmosphère était empoisonnée par des malentendus insignifiants et vite dissipés. Encore pour cela faut-il que nous prenions contact. Alors veux-tu, un petit effort, et notre « Espoir » cessera d'être un « solo » plus ou moins brillant pour devenir une chose bien vivante: ton journal auquel tu auras apporté ta part, si modeste soit-elle.

« ESPOIR ».

**SOYONS DIGNES, FORTS, COURAGEUX
C'EST POUR LA FRANCE...!**

CENTRE D'INFORMATIONS NATIONALES

« Les citoyens doivent à la Patrie leur travail, leurs ressources et leur vie même. Aucune conviction, aucune préférence doctrinale ne les dispensent de ces obligations. »

Maréchal Pétain.

Nous avons vu, au cours de l'examen des précédents principes, que les communautés ont pour but d'assurer le Bien Commun.

De ce Bien Commun, confusément senti par chacun d'entre nous, nous avons donné une définition dont l'essentiel nous a été fourni par une étude aussi remarquable qu'intéressante, intitulée « Fondements de la Communauté Française » et signée: Jean Guilton, Officier prisonnier à l'Oflag IV D.

Et nous avons conclu, comme absolument évident, que le citoyen ne peut trouver son bien propre en le cherchant « hors de l'intérêt commun ».

Mais qu'il doit, au contraire, travailler en vue de cet intérêt dont l'existence garantit le sien.

Comme la réalisation du bien commun de la Nation garantit celle des communautés professionnelles et familiales qui la composent.

Nous le savons bien, nous qui payons d'un long exil l'oubli de ces vérités élémentaires.

Et qui comprenons mieux, maintenant, quelles tristes conséquences a, et aura toujours, l'égoïsme, qu'il se traduise par l'individualisme ou le collectivisme.

**

L'homme se doit donc à la Communauté Nationale qu'est la Patrie.

Il se doit par amour et par intérêt.

Peut-être n'est-il pas inutile, à ce point de nos réflexions, de souligner combien le mot de Patrie est redevenu, par les regrets et les rêves, les leçons et les promesses qu'il contient, pour tant d'hommes qui l'avaient oublié, l'expression émue d'une réalité vivante.

La France... Il suffit de prononcer son nom pour que les yeux s'allument, les têtes se redressent, la ferveur et la piété se lisent sur les visages...

Son nom si doux évoque la terre natale où l'on a grandi, joué, aimé, souffert... les tombes que l'on voudrait fleurir... les berceaux où babillent les petits... une femme, une fiancée, de vieux parents... tous ceux que l'on aime...

Il évoque aussi... le lieu du travail, l'atelier, le bureau... la plage ou la montagne, la rivière, un village ensoleillé, des vacances lointaines...

Il évoque encore une auguste figure, celle d'un vieillard qui, dans la solitude, très au-dessus des vaines querelles intestines et des divisions, les yeux vers l'avenir qu'il prépare en silence, incarne l'âme de la Patrie... de cette Patrie qu'il a sauvée et qu'il protège de sa seule présence... de cette Patrie à laquelle il a fait don de sa personne... dont il sent les souffrances comme nous les sentons nous-mêmes... à moins qu'il ne les sente davantage encore...

*

En pensant à la Patrie, nous n'avons pas de plus vif désir que celui de la revoir...

Et nous voulons aussi, avec autant d'ardeur, qu'elle recouvre sa santé... et la garde.

Mais semblable résultat se pourra-t-il obtenir sans une participation de chacun de nous à l'effort de tous, sans

l'accomplissement du devoir, sans la soumission raisonnée aux lois?

Se pourra-t-il obtenir si chacun ne reprend une conscience nette du « sens social »?

Ce sont là les conditions absolument nécessaires du rétablissement d'un climat où, l'ordre régnant, seront garantis les droits des personnes.

La Paix et les libertés qui nous tiennent tant à cœur.

Serait-il dès lors concevable, qu'indifférents ou hostiles, nous ne donnions rien en échange? que nous vivions en parasites d'une Société dont nous tirerions, sans vergogne, le maximum d'avantages?

Existe-t-il, enfin, un intérêt civique supérieur à celui de la Patrie?

La triste expérience dont nous vivons les rudes conséquences nous fournit une réponse aussi simple qu'elle est claire.

Tirons-en les déductions qui s'imposent à notre esprit autant qu'à notre cœur.

Fidèles à cet idéal qui est nôtre, travaillons avec l'esprit de sacrifice et dans la discipline, à sa réalisation.

Comme l'a dit un jour le Maréchal, « Faisons notre devoir les uns et les autres, en toute conscience, le salut de la France que mettraient en danger nos discordes, sera la récompense de notre union. »

Marcel BOUDET.

SECTION S.N.C.F.

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE DES CHEMINOTS.

— Je suis heureux de porter à votre connaissance que le produit de la collecte organisée au profit du C.N.S.C. et touchant 92 Agents du Stalag, se monte à RM. 360. J'ai immédiatement adressé cette somme à l'organisme bénéficiaire. Je vous remercie bien vivement d'avoir répondu à mon appel avec tant de générosité.

A « L'OFFICIEL ». — Le J.O. du 30 juin 1943 publie la loi du 28 juin 1943, relative aux P.G. fonctionnaires, agents des services publics et candidats aux services publics. Voici quelques extraits de cette loi:

Titre II Art. 4. — En vue de sauvegarder la situation des P.G. au regard des possibilités d'accès aux emplois publics, les règlements collectifs fixeront:

1) Un contingent d'emplois de début mis en réserve jusqu'après le rapatriement général des P.G.

2) Le nombre d'emplois de cette réserve qui pourront néanmoins être attribués à des P.G. déjà rapatriés.

Titre III Art. 9. — Dans les administrations où les intéressés sont admis à manifester leur préférence pour le choix d'une résidence, les règlements et conventions collectives détermineront toutes mesures utiles pour qu'il soit tenu compte des désirs des P.G. dans la mesure permise par les nécessités de service.

Art. 12. — Des concours et examens spéciaux seront réservés aux anciens prisonniers de guerre qui ne se seraient pas présentés aux concours et examens ordinaires.

Louis AUTET

Responsable du Groupement S.N.C.F.

CONCOURS DU MEILLEUR DESSIN HUMORISTIQUE OU DE LA MEILLEURE CARICATURE

Ouvert entre tous les lecteurs d'Espoir, ce concours est doté des prix suivants:

1^{er} Prix: 10 RM et 10 Paquets de cigarettes

2^{ème} Prix: 5 RM et 5 Paquets de cigarettes

3^{ème} Prix: 5 Paquets de cigarettes

Chaque concurrent doit nous faire parvenir un ou plusieurs dessins humoristiques ou une caricature avec ou sans légende.

Le choix du sujet est laissé à l'initiative des concurrents. Aucune limite de dimension n'est fixée pour le dessin.

Les meilleurs dessins et caricatures seront publiés dans les prochains numéros de notre journal.

La date limite des envois est fixée au 15 Décembre (départ du Kommando).

L'homme de Confiance vous parle

Le numéro précédent d'« Espoir » vous faisait connaître les articles que le Service des « Dons Croix-Rouge Habillement » était susceptible de fournir. Etant données les nombreuses communications publiées relatives aux Dons Pétain, je n'avais pas jugé utile de vous rappeler les informations et prescriptions déjà parues. J'ai certainement eu tort si j'en juge par l'établissement des listes qui me sont parvenues et qui dénotent un certain oubli de l'article 12 de la Convention de Genève d'une part (obligation pour la Puissance détentrice de pourvoir à l'habillement des Prisonniers de Guerre), une légèreté que je m'abstiens de qualifier d'autre part.

J'ai visité de nombreux Kommandos, je connais beaucoup d'entre vous, je suis au courant de l'état précaire de vos chaussures et pull-over; néanmoins, je sais que les besoins ne revêtent pas tous le même caractère de gravité. Pour un camarade employé en montagne dans la culture, par exemple, être bien chaussé est une nécessité impérieuse qui doit être satisfaite sous peine d'avoir les pieds gelés.

Mes camarades, Hommes de Confiance de Kommando, je fais appel à votre clairvoyance et à votre bonne foi pour m'indiquer les besoins de chacun, non pas suivant son désir propre, mais suivant la réalité; annotez sur votre liste les noms de ceux qui doivent être servis par priorité. Il ne s'agit pas de faire un état de plus ou de moins, il s'agit de prendre vos responsabilités au sujet d'une question extrêmement importante, étant donnée la mauvaise saison qui approche, et comprendre les difficultés quasi insurmontables d'approvisionnement que vous connaissez tous.

L'Etat Français a fait un très gros effort pour nous venir en aide, nous devons faire en sorte qu'il obtienne le but recherché: aider ceux qui parmi nous sont les plus nécessiteux, je pourrai dire, au point où nous sommes, les plus miséreux.

Je crois qu'alors les Autorités Allemandes ne manqueront pas de remplir les obligations qui leur incombent et qu'ainsi nous pourrions, sans trop de mal, passer ce quatrième hiver de captivité.

A beaucoup d'entre vous, j'ai fait envoyer des sabots pour ménager leurs chaussures, là où vous le pouvez, mettez-les, vous économiserez ainsi vos brodequins qui ne seront jamais trop bien entretenus.

Dans votre propre intérêt, je vous demande donc à tous d'être soigneux de votre habillement, aussi usagé soit-il, d'être altruiste, de comprendre qu'il est normal qu'un homme plus déshérité que vous reçoive en premier lieu un article qu'il est momentanément impossible de fournir à tous; faire montre en un mot de cet esprit de camaraderie qui doit être à la base de nos relations et dont nous aurons aussi tant besoin plus tard... en France.

ETIQUETTES. — A maintes reprises, je vous ai avisé de cesser l'envoi d'étiquettes à l'ensemble des Œuvres ou Comités qui les recevaient autrefois; vous trouverez ci-dessous une lettre de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre aux termes de laquelle je vous prie de vous conformer:

« La Direction du Service des Prisonniers de Guerre reçoit un grand nombre d'étiquettes envoyées par les Prisonniers de Guerre, étiquettes qui ne portent aucune indication de la qualité de l'intéressé.

« Je vous serais obligé de bien vouloir prévenir tous vos camarades et en particulier ceux des Kommandos, que les étiquettes qui ne porteraient pas d'une façon nette l'indication du motif pour lequel elles ont été envoyées à la Direction du Service des Prisonniers de Guerre, authentifié par l'Homme de Confiance ne recevront aucune suite. »

Je dois vous prévenir que seules seront authentifiées par moi, pour l'instant:

1° Les étiquettes adressées par les Nord-Africains, résidant en Afrique du Nord et n'ayant aucune famille en France;

2° Les étiquettes des Corses, habitant la Corse avant la guerre et non inscrits à un Comité en France;

3° Ceux dont les Œuvres m'ont communiqué les noms et qui sont régulièrement assistés par elles.

CORSES. — Le Comité d'Assistance aux Prisonniers Corses me prie de faire savoir aux camarades ayant de la famille en Corse qu'ils peuvent avoir des nouvelles en écrivant directement au Siège du Comité, 33 rue de Longchamp, à Paris, en indiquant la commune où ils sont nés et l'adresse actuelle de leur famille.

Communications des Services Diplomatiques

COLIS CONTENANT DES DOCUMENTS. — La Délégation Française de Berlin des Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre communique: « En raison de la fréquence des envois de documents, tels que actes de naissance, de mariage, certificats de propriété et autres, dans les colis des Prisonniers de Guerre, aux fins de constitution de dossiers de relève ou de libération, l'O.K.W. communique qu'une telle façon d'adresser ces documents étant interdite, les paquets qui les contiennent seront confisqués. »

RELEVÉ. — Extrait d'une lettre adressée à un Prisonnier du Stalag par les Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre à Paris, en date du 9 août: « Les rapatriements échelonnés sur les mois de juillet et d'août, pour lesquels les désignations sont déjà faites, épuisent le contingent des 100.000 libérations de la relève qui ont été annoncées.

« Les Autorités Allemandes n'ayant encore pris aucun engagement relatif à l'octroi d'un nouveau contingent, il ne m'est plus actuellement possible de leur présenter des demandes de mise en congé de captivité à ce titre. »

Y.M.C.A. — Cette association m'a fait parvenir un certain nombre de phonos. Je les fais circuler en Kommandos, mais un tour a été établi et il est inutile que vous m'écriviez à ce sujet. Des indications sont données avec l'appareil, respectez-les, ne conservez pas les phonos plus longtemps qu'il est indiqué, pensez que vos camarades ont tous le même désir d'entendre quelques disques.

CORRESPONDANCE. — Je vous serais reconnaissant d'indiquer très lisiblement sur chaque lettre que vous m'écrivez: les nom, prénoms, matricule de l'Homme de Confiance, le numéro du Kommando et le nom de la localité où il se trouve.

TABAC REMBOURSABLE. — Les Autorités Allemandes ont décidé de ramener de 120 à 75 le nombre mensuel de cigarettes fournies par homme par le Service de la Kantinen-Verwaltung. A l'avenir, les commandes devront être adressées directement à la Compagnie.

Aux Hommes de Confiance des Kommandos et Hôpitaux. — Envoyez une juste répartition des colis de NOEL offerts par le Gouvernement Français, vous devrez m'adresser le dimanche 21. Novembre, la liste comprenant: nom, prénom, matricule et adresse en France à la mobilisation des camarades ayant passé le nuit du 20 au 21 Novembre dans votre Kommando. Faute de ces renseignements indispensables, les colis ne pourraient être acheminés.

TRAVAILLEURS CIVILS. — Je ne répondrai plus aux demandes de transformation qui doivent être adressées exclusivement à Monsieur le Capitaine, Commandant la Compagnie dont vous dépendez.

A. PAYRAU.

(suite page 9)

LA CHARTE DU TRAVAIL

Organisation des Communautés Professionnelles

(suite)

Application: réorganisation des conditions matérielles de travail — loi sur l'hygiène et la sécurité (comité de sécurité) et association du travailleur à l'entreprise (création par la Charte du Comité social d'entreprise qui est l'organisme de collaboration entre le chef et les travailleurs). Participation du travailleur aux bénéfices.

En résumé, le principe de la communauté professionnelle est la collaboration de tous les facteurs de la production à la gestion économique et sociale de chaque famille professionnelle gérée par les Comités sociaux hiérarchisés dotés de pouvoirs étendus et d'attributions multiples.

Les Comités Sociaux d'Entreprise

La Charte du Travail a institué des Comités sociaux d'entreprise, obligatoires lorsque plus de 25 employés sont groupés dans la même maison; mais ils peuvent être également créés facultativement dans celles de moins de 25 salariés.

L'article 23 de la Charte prévoit que le Comité social est composé: du Chef d'entreprise et des représentants de toutes les catégories du personnel. Par « catégories » il faut entendre celles définies à l'article 10: patrons, ouvriers, employés, agents de maîtrise, ingénieurs. Les catégories professionnelles représentant toutes les fonctions ou métiers existant au sein de l'entreprise et enfin les catégories étrangères au milieu du travail: pères de familles nombreuses — jeunes chefs de famille — prisonniers — anciens combattants et femmes d'ouvriers. De ce fait, la même personne peut représenter à la fois plusieurs catégories. Le nombre des membres sera donc variable selon l'entreprise, toutefois il est recommandé de ne pas descendre au-dessous de 8 (suspect à l'ensemble du personnel) et de ne pas dépasser 30 (impuissance).

Les attributions du Comité sont définies par l'article 24. Il y est bien entendu qu'elles excluent toute immixtion dans la conduite et la gestion de l'entreprise. Quelques-unes de ces attributions possibles sont:

a) Entraide et activités sociales: prise en charge des œuvres existantes ou à créer (chômeurs, familles de prisonniers, colis aux prisonniers, caisses diverses en faveur des familles existantes, solidarité pour l'établissement des jeunes ménages, questions de ravitaillement, organisation et pratique des loisirs et culture).

b) Aide à la direction en ce qui concerne toutes questions relatives au travail (exécution et contrôle des dispositions légales ou des règlements professionnels).

c) Examen sous l'autorité du Chef d'entreprise des questions techniques (conditions de travail — améliorations techniques — formation professionnelle et apprentissage — hygiène et sécurité).

Bien que le Comité social d'entreprise soit libre d'organiser lui-même son fonctionnement, quelques grandes règles générales sont à appliquer:

— Réunion de la « Communauté d'entreprise » une fois par an où sont exposées l'activité du C.S. et les grandes lignes des projets d'avenir.

— Le C.S. prendra toutes décisions générales pour contrôler l'application des lois, règlements ou décisions professionnelles.

— Réunion au moins une fois par mois, soit sur l'initiative de la Direction, soit à la demande d'une fraction de ses membres pour examen de toutes questions intéressant le C.S.

— Constitution éventuelle d'un conseil réduit ou d'une ou plusieurs commissions spécialisées.

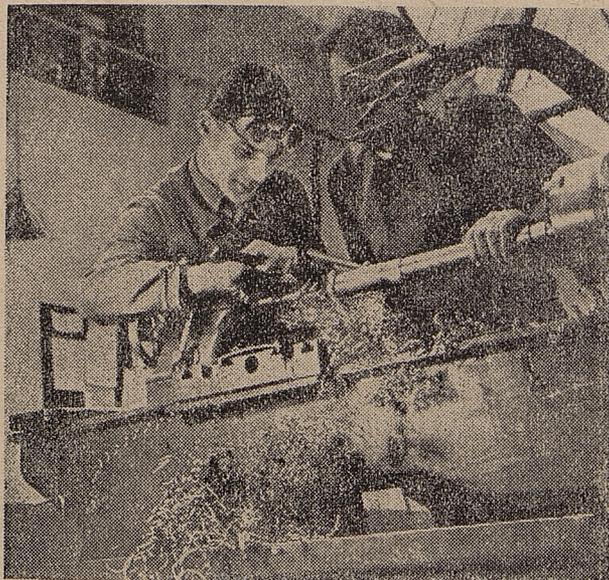
Les C.S. n'ont pas de ressources propres, précise la circulaire du 15. 12. 41, son financement étant constitué en général par une cotisation facultative mensuelle (établie selon la fonction et proportionnelle au salaire de l'intéressé) à laquelle s'ajoute celle de l'entreprise qui est généralement égale au total des sommes versées par les salariés. A ces cotisations pourront s'ajouter des dons de membres d'honneur (actionnaires, fournisseurs, etc.). Le rôle financier du C.S. se bornera donc à répartir les fonds entre les différentes œuvres et d'en contrôler la gestion, les trésoriers étant appelés à rendre des comptes.

Pour conclure, la réussite d'un Comité social d'entreprise suppose une atmosphère de loyauté, une parfaite compréhension de la double fonction sociale et technique qu'il doit assurer. Alors seulement, sa réalisation pourra rendre effective la « collaboration sociale » au sein de l'entreprise en faisant réaliser à tous les membres ce qu'est la « communauté professionnelle ».

Jugement d'ensemble sur la Charte

Nous avons vu que notre Charte est extrêmement originale, et ceux qui souhaitent une réforme spécifiquement française ont satisfaction. Elle l'est par ses qualités: prudence, modération, souci de justice et de proportions, et par ses défauts: timidité, hésitations et juridisme excessif.

Ces défauts, nous en sommes du reste les premiers responsables, car aurions-nous des lois si timides si l'opinion publique n'était pas si maladivement en éveil contre toute tentative vraiment virile et hardie? La Charte Française du Travail, essai d'adaptation à une inéluctable évolution, témoigne aussi de la plus belle qualité française: le courage. Elle en exigera beaucoup de ceux qui auront à l'appliquer, car ce n'est pas sans mélancolie qu'on la compare avec les expériences étrangères. Nous ne devons pas toutefois nous décourager; si notre imprévoyance et notre légèreté nous ont forgé le dur destin d'entrer dans « le combat social » avec des larmes pleins les yeux et des regrets plein le cœur, alors que d'autres pays ont débuté leur « mouvement corporatif et social » avec de l'enthousiasme et de la joie plein la gorge. Jetons un rapide regard sur le passé, et nous reprendrons confiance. De timides réalisations françaises ont pu paraître bien pâles, si on les compare avec certaines réalisations corporatives formidablement conçues et appliquées, et pourtant beaucoup moins dynamiques, plus modestes, moins riches et exubérantes que celles de l'étranger, elles ont seules cette qualité première que doit avoir tout corporatisme. Elles ont un but unique: social et professionnel.



Regardons donc l'avenir avec confiance, sans nous faire d'illusions sur la longue patience et sur tout le courage qui nous sera demandé. D'une exceptionnelle modération, notre Charte est plus un encouragement à l'action qu'une impérieuse impulsion, pour ne pas le regretter disons-nous que nous sommes un peuple relevant d'une grave maladie à qui il faut d'abord donner la volonté de vivre et de reconstruire son âme collective.

Le premier et le dernier mot de la Charte est de nous dire « Rapprochons-nous les uns des autres en vue du bien commun du Pays », le reste viendra par surcroît. Consignons toutes nos forces à cette œuvre de rapprochement. Pour le reste, l'avenir n'est à personne, mais disons-nous que Celui qui a tous les secrets n'a jamais aidé que ceux qui savaient d'abord mettre courageusement la main à la pâte.

— Fin —

Georges VACHER.

TOURNÉES DE L'AMITIE

Dix-huit et dix-neuf septembre: La troupe théâtrale a quitté le Camp pour accomplir en Kommando sa mission récréative. Elle est partie avec « La Belle Aventure », sur l'interprétation de laquelle nous ne reviendrons pas, mais qui a déridé et conquis un public attentif et combien sympathique.

A Pforzheim, accueil chaleureux, large, bienfaisant; nous jouons « en soirée » et cela nous permet d'évoquer certain temps disparu. Les décorateurs du Kommando ont construit de bien jolis décors dans lesquels nous évoluons à l'aise. Si le camion a eu du mal à passer la grille, nos cœurs ont vite répondu à la sympathie de ceux qui nous ont si agréablement reçus.

Après une courte nuit, maquillage et départ dans le matin clair et léger. Arrivée à Ispringer Pfad où nous rencontrons notre sympathique camarade Debouvère, première basse de l'Opéra, qui accepte, malgré l'heure matinale et l'absence de pianiste, de chanter pour nous le Prologue de « Paillasse ». Rideaux successifs, applaudissements. Midi: halte trop courte, mais combien reposante et généreuse... Et toujours le camion, vaillant chariot de Thespis... Un bruit d'eau, de feuilles brassées par le vent, c'est Niefern. Une scène vaste, où rien ne manquait (il en avait été de même le matin, malgré l'exiguïté de la scène), pas même une ravissante corbeille de fleurs naturelles. Repas pris en famille, une grande famille d'où s'excluent cabotinage et coterie... Puis des mains hâtivement serrées et de longs regards bleus et bruns voilés d'émotion qui vont nous suivre et nous poursuivre le long de la route...

Trois Kommandos, trois décors réussis, trois réceptions inoubliables. Soyez-en remerciés, chers amis des Kommandos, qui êtes si près de nous par la pensée... Et, tenez pour conclure, une confiance... Voilà la nouvelle pièce des tournées: « AZAIS », trois heures de fou-rire dues à la verve de G. Berr et L. Verneuil... Vous en souvenez-vous? « ...à la soupente, mon ami, à la soupente... »

Et moi, je vous dis plus simplement, à ceux que nous avons eu la joie de visiter et à tous ceux qui nous attendent: « A la prochaine, mes amis, à la prochaine! »

Pierre BLANC.

Après le départ de nos amis Della Greca, Colet, Thomas et Huguin, l'orchestre, privé de son chef et de quelques-uns de ses meilleurs instrumentistes, allait-il disparaître? et, avec lui, une partie de ces tournées si chères aux camarades des Kommandos?

Fâcheuse éventualité, certes, mais qui, heureusement, ne s'est pas réalisée.

Groupés autour du dynamique Jean Pisier, distingué pianiste autant que parfait batteur, soucieux de défendre une réputation solidement établie, les éléments restants continuent la tradition... Et le 11. 9., serrés dans le camion que conduit avec tant de sûreté l'ami Guillerme, accompagné de l'infatigable et populaire Payrau et du sympathique aumônier l'abbé Jean Richefeu, ils roulent vers Rheinfelden où on les attend avec impatience.

Après une bonne douche, un repas substantiel et une flânerie « digestive », l'orchestre prélude devant une centaine de camarades, les autres étant au travail. Les applaudissements éclatent dès le premier morceau, puis vont en augmentant jusqu'à remplir la salle et la faire trembler sur ses bases.



Jean PISIER

batteur, pianiste et Chef d'orchestre intérimaire!

Tour à tour l'orchestre, Jean Pisier, chansonnier souriant, vêtu d'un sac de « Kartoffel » retailé, Raymond Ferrey, véritable contorsionniste professionnel, Raymond Louche, dit Olive, trépidant auteur et diseur marseillais, Laurent Lanteaume, délicat chanteur provençal, Yves Bosco, violoniste vibrant et fougueux, André Pignet, comique irrésistible, tiennent l'auditoire sous leur charme, le secouant de bravos et de rires...

Quelques mots de Cablé et de Payrau, fort applaudis eux aussi, sont le signal de la fin et précédent de peu le repas pantagruélique préparé par nos hôtes. Nous saisis-

sons l'occasion de les remercier une nouvelle fois et avec eux, tous nos camarades des Kommandos visités qui, pour nous mieux recevoir, comme eux n'hésitent pas à diminuer leur ordinaire et leurs réserves...

Mais l'équipe du jour étant rentrée, les musiciens, qui en ont obtenu l'autorisation, redonnent un concert pour elle. Tous les présents y assistent. L'enthousiasme renaît, toujours délirant...

Voyez-vous, chers camarades de Rheinfelden et d'ailleurs, ceux qui viennent ainsi vous distraire et s'y préparent chaque jour, après leur travail, trouvent dans votre joie la meilleure des récompenses. Ils vous apportent des airs de chez nous pour vous faire oublier, un instant, notre condition d'exilés et renouveler votre provision de gaieté française si précieuse aux soldats que nous sommes toujours. Et si vous vous surprenez à rêver en fredonnant ces airs, votre rêverie est, croyez-le, bonne et rafraîchissante.

Une nuit courte mais bonne, puis c'est l'envolée vers Mulheim après un échange de fraternelles poignées de mains avec Cablé, l'abbé Caubet, Bossu, Leroux, Wenisch, Merlot et tous ceux qui sont présents malgré l'heure matinale.

Et l'orchestre enchaîne... Devant cinquante autres camarades il obtient de nouveaux applaudissements qui résonnent étrangement dans ce Kommando, anciennement synagogue. Là encore, un repas copieux et délectable attendait les promeneurs qui n'ont pas perdu le souvenir d'un si bon accueil... et, pourquoi le taire, de fruits superbes dont l'image est fixée dans leurs yeux autant que l'est le goût sur les palais.

L'après-midi, à Kirchzarten, dans une atmosphère de brasserie, l'orchestre se produit une dernière fois avant le retour. Il y récolte un gentil succès, et c'est au moment où l'auditoire, définitivement conquis, se réjouit sans mesure que sonne l'heure de l'embarquement.

Il fait nuit... Les musiciens s'endorment en pensant à tous ces camarades si chics dont, à la même heure, le sommeil est bercé de rêves... harmonieux.

Marcel BOUDET.

LE MARIAGE DE MADEMOISELLE BEULEMANS

Après la trilogie de Marcel Pagnol que nos camarades du Sud-Est avaient interprétée avec succès devant un public enthousiaste, nous avions le droit d'espérer de la part de nos camarades du Nord, une réplique non plus traversée de senteurs d'ail ou de pastis, mais enrobée de cette pâte un peu grasse qu'est le savoureux et pittoresque accent belge. Notre espoir n'a pas été déçu et, le 13 septembre dernier, notre plateau recevait de nouveaux venus au théâtre, tous animés d'une évidente bonne volonté et d'un louable esprit d'équipe; à l'issue de nombreuses répétitions dont notre sympathique camarade Pignet avait bien voulu prendre la direction, geste pour lequel on ne saurait trop le remercier en ces temps de lassitude extrême, plus fertiles en critiques qu'en gestes généreux. Les Gars du Nord ont joué devant un public qui ne leur a pas ménagé les applaudissements, la vieille mais toujours comique pièce de Fonson et Wicheler, créée à Bruxelles il y a trente-trois ans et reprise sur bien des théâtres officiels ou des tréteaux d'amateurs.

Quelques coupures adroitement pratiquées ont allégé un texte qui, pour avoir pris de l'âge, n'en a pas moins gardé, à le dire et surtout à le jouer, une saveur agréable. J'ai regretté toutefois le modernisme aigu des vêtements qui ont retiré à la pièce l'atmosphère caractéristique de l'époque 1910, indispensable, à mon avis, aux évolutions des personnages.

L'interprétation, dans l'ensemble, a été bonne et a permis de révéler au public, toujours assoiffé de nouveautés, certains camarades qui pourront à l'avenir, grâce à une amélioration de leur diction, tenir de gentils rôles sur notre petite scène. Félicitons donc tous ceux qui ont monté ce spectacle et décroché notre rire pendant une soirée: Cailiau, le brave homme de Beulemans, voix chaude, accent correct; Debryne, le jeune premier malchanceux; Richard, un sympathique père Meulemsteer; Ferey, petit vieux à barbiche. Pouchard a troqué sa Normandie d'origine pour l'Île-de-France et interprété avec autorité le rôle du « fran-quillon » beau parleur et victorieux; Lagraulet, son père, est venu à point au troisième acte pour « arranger les choses ». Du côté féminin, citons tout d'abord l'inoubliable silhouette de Périn dans Madame Beulemans, puis la double composition d'Isabelle et de la servante par Godard, enfin le rôle de Suzanne tenu par Félix Deboevère qui nous réserve, dans l'avenir, de très agréables surprises, après avoir débuté sur les planches avec un rôle fort important qu'il a joué avec beaucoup de mesure. Signalons aussi Beudaert, Chrysostome et Bridde, trois silhouettes réussies. A tous ces camarades, aux Mag, costumiers et coiffeur, nos remerciements; cette fois, c'est le Nord qui a « bougé » et, je l'ajoute sans flatterie, conquis notre meilleure sympathie.

Pierre BLANC.

Le Médecin de Famille

Par le Docteur Henri POUZOLS

« Quel beau titre, que celui que porte le médecin de famille. Il est l'ami et le confident. Il a connu l'aïeul et comprend mieux le petit-fils. Il soigne les corps, et les âmes lui sont ouvertes. Il demeure l'artisan sûr et laborieux dont dépend la France de demain. »

Quel beau titre, oui ! Mais dont la valeur est méconnue de plus en plus par le grand public. Du fait de son extension, la médecine a vu naître des spécialités. A côté des chirurgiens, accoucheurs, il y a maintenant des ophtalmologistes, des gynécologues, des spécialistes du cœur, des poumons, des maladies des femmes et des enfants... etc.. j'en passe. Bientôt, peut-être, verrons-nous des spécialistes de la prostate, de la trachée artère, ou du muscle grand dorsal. Galéjade ? Voire.

Loin de moi l'idée de combattre la spécialisation en matière médicale. Elle est plus qu'utile, elle est indispensable. C'est elle qui est, pour une grande part, à l'origine des immenses progrès récents de la médecine. Mais qu'au moindre malaise cardiaque on aille d'abord consulter un cardiologue, au début d'une toux un spécialiste des poumons, c'est là l'erreur si fréquemment commise. Celui-ci vous dira peut-être : « Votre cœur, vos poumons n'ont rien. » Et vous serez tranquilisés, alors que ce que vous ressentez est la première manifestation d'un trouble digestif, d'une maladie qui siège ailleurs que là où elle se montre. « Le "Spécialiste" ne m'a rien trouvé », phrase souvent entendue. Il n'a rien trouvé là où vous vous plaignez, mais c'est ailleurs qu'il fallait chercher, et c'est ce qu'aurait vu le médecin de médecine générale à la suite de l'examen complet qu'il n'aurait pas manqué de faire.

Encore faut-il supposer que vous ayez frappé à la bonne porte. Saura-t-on le nombre de ces spécialistes qui n'ont de spécialiste que le nom, qui se sont découvert des connaissances particulières en telle branche de la médecine... après leur naturalisation.

Il est bien certain que le concours du spécialiste, d'un vrai, s'impose de plus en plus souvent ; mais il est bien rare que votre médecin le refuse, quand il n'est pas le premier à le solliciter. Et il vous adressera à un honnête homme dont il connaît la valeur, alors que vous risquez de vous égarer sur la foi d'une réclame de journal, d'un nom glissé dans le tuyau de l'oreille, dans le sanctuaire en trompe-l'œil, étincelant de nickel ou sordide, suivant le genre, d'un spécialiste... de l'escroquerie.



« Il est l'ami et le confident. » Par la force des choses même. Comment considérer autrement qu'en ami celui que vous connaissez depuis des années, qui a vécu avec vous les heures pénibles qu'amène la maladie dans un foyer. Car le médecin de famille vit au même rythme que ses malades. Après la visite, la consultation, vous ne disparaîsez pas de sa mémoire. Le souvenir est d'autant plus vif, jusqu'à en être lancinant parfois, que la maladie est plus sérieuse. Que de mauvaises nuits pour lui lorsque « un malade ne va pas comme il voudrait ». Et pourtant le lendemain il faut faire bonne figure, ne pas avoir l'air soucieux, rassurer même. L'assurance qu'il joue est prise parfois pour de l'ignorance ou de la légèreté... et on change de médecin.

Ce que l'on ne dit pas, par pudeur, au médecin que l'on voit une fois, on le dit à celui que l'on connaît bien. L'exemple typique est celui de la maladie vénérienne que l'on avoue si difficilement. Mais dans un autre ordre d'idée, les confidences que l'on fait à son médecin ont souvent pour lui une indication thérapeutique précieuse.

— « Docteur, je ne dors pas, j'ai des palpitations, des vertiges... », direz-vous au Dr X... (spécialiste du cœur ou du système nerveux).

Alors que vous ajouterez à votre médecin :

— « Je m'entends mal avec ma femme... mon fils me donne du souci... », etc.

Et votre ami vous donnera les conseils utiles pour rétablir la paix de votre ménage, vous dira comment agir avec votre fils, vous aidera à recouvrer cette tranquillité d'âme sans laquelle il n'y a pas de santé physique possible. Car s'il connaît moins bien la pathologie nerveuse ou cardiaque qu'un spécialiste, il a plus que lui l'expérience de

la vie. Cette expérience est faite de la somme des expériences des centaines de familles qu'il soigne. Parvenues à lui sous le sceau du secret professionnel, elles ont germé en lui et il en a extrait une sorte de loi de la vie dont vont profiter ses autres malades.

« Il a connu l'aïeul et comprend mieux le petit-fils. »

— « Mon fils pousse mal, j'ai tout essayé, j'ai même vu un spécialiste qui ne lui a rien trouvé. »

Votre médecin de famille, lui, se rappellera avoir soigné autrefois le grand-père ou le père pour telle ou telle maladie tenue cachée, ignorée de tous, ou simplement oubliée. Quelques frictions mercurielles, quelques piqûres, et tout rentre dans l'ordre. Vous direz alors :

— « Le spécialiste n'y connaît rien. Le Dr Y... est un as. »

Non. Tout simplement, il a des renseignements sur votre famille qu'il est seul à posséder. Les maladies de la famille A... ont aussi des caractères spéciaux qui lui sont spécifiques et que l'on ne retrouve pas dans la famille B...

La médecine n'est pas une science pure. Un diagnostic ne s'obtient pas par addition de symptômes. C'est un art fait de beaucoup d'intuition. Souvent il m'est arrivé de demander à un médecin que je connaissais bien le pourquoi d'un diagnostic, d'un traitement, et je me suis vu souvent répondre :



— « Je ne sais pas. C'est une impression que j'ai. »

Divination ? Je pense plutôt que l'on peut expliquer cette « impression » par la connaissance exacte qu'a le médecin de famille des antécédents personnels et héréditaires de son malade. Si la relation de cause à effet a disparu de sa perception, elle n'en existe pas moins, et c'est ce qui fait la supériorité du médecin de famille sur le médecin occasionnel.

« Il soigne les corps et les âmes lui sont ouvertes. » L'influence des facteurs psychiques sur l'évolution et souvent même la naissance des maladies n'est plus à démontrer. « Le microbe n'est rien, le terrain est tout », a dit Pasteur. Le terrain, voilà la grosse question. Non seulement le terrain physique, mais aussi le terrain psychologique. Mais va-t-on et peut-on même, mettre son âme à nu devant quelqu'un que l'on connaît mal. Il faut vraiment avoir une grande confiance pour oser se délivrer de poids trop lourds à porter seul. Et l'on ne peut pas toujours avoir recours à un prêtre. Le médecin de famille, seul, est capable de remplir ce rôle. L'aveu est souvent même facilité, car l'on sent qu'il sait ou devine beaucoup de choses. C'est là une des raisons majeures pour lesquelles la fonctionnarisation des médecins ou une emprise trop grande de la médecine sociale sur la médecine privée serait une grave erreur, si préjudiciable au malade.



Indépendamment des cas extrêmes ou sous prétexte d'un examen médical, le médecin est appelé à entendre la confession d'une âme en peine et est amené à donner son avis dans un des multiples drames de la vie, il est courant, pour ne pas dire constant, de donner des conseils en dehors des prescriptions portées sur l'ordonnance, sur des questions qui n'ont rien de médicales. Empiètement du médecin ? Non, mais part intégrante de son métier, dont il a la responsabilité de même qu'il a la responsabilité de la vie de ses malades.

« Il demeure l'artisan sûr et laborieux dont dépend la France de demain. » Par un rôle politique? Peut-être, mais ce n'est pas dans ce sens qu'il faut l'entendre. Mais par son rôle social qui joue ici dans le cadre de la famille, « cellule initiale de la société », dont il connaît les possibilités, les réactions, dont il assure la prospérité et la perpétuité. Cette dernière phrase montre bien la place que le Maréchal (cette définition du médecin de famille dont je viens de développer brièvement les différents termes, sont en effet de Lui) entend conserver à celui-ci dans notre Pays. Donc dans sa conception de la médecine, pas de fonctionnarisation qui arriverait inévitablement à faire considérer l'homme et le malade comme des exemplaires anonymes ou dangereux d'un genre animal dont il importe seulement d'améliorer les caractères ataviques.

*

De cela, il me semble que l'on puisse tirer deux conclusions:

— D'abord, conservez votre médecin de famille, ne changez pas de médecin à toute occasion; si vous n'en avez pas, choisissez-en un soigneusement et soyez-lui fidèle. Cette notion de médecin de famille correspond en effet à une nécessité humaine, d'autant plus impérieuse que les rapports individuels d'homme à homme (de malade à médecin dans notre cas) tendent actuellement de par le monde à être modifiés dans le sens d'homme à collectivité. Elle est conforme à la tradition française de voir dans l'homme une individualité, et à la tradition médicale gardienne de l'honneur de la profession, dont la charte séculaire est restée:

- libre choix du médecin
- libre choix de prescription
- secret professionnel.

— Ensuite, que dans le domaine médical, là aussi, le Maréchal a des vues d'une très grande justesse et qui portent une empreinte bien Française.

H. P.

TRIBUNE LIBRE

Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter une nouvelle rubrique qui prend le titre très simple et très solennel à la fois de « Tribune Libre ». C'est une naissance, il ne faut pas que l'enfant soit mort-né, il doit vivre. C'est à vous, amis lecteurs, qu'il appartient de l'alimenter régulièrement et généreusement.

Sous ce titre nous insérerons les textes que vous nous ferez parvenir dont le sujet et la dimension ne permettront pas d'en faire un article.

Bien entendu les auteurs prennent seuls l'entière responsabilité de leurs écrits, et le fait, pour nous, de le publier ne nous engage nullement. « Espoir » veut, par là, donner à chacun le moyen d'exprimer librement son opinion sur les sujets les plus divers, sans toutefois perdre de vue les limites de ses possibilités.

Alors, amis lecteurs, écrivez, écrivez. Nous attachons le plus grand prix à votre collaboration, nous vous remercions d'avance de songer à notre journal, de nous aider à en faire un lumineux reflet du véritable esprit français.

« ESPOIR »

Un Homme de Confiance nous écrit :

Il est incompréhensible que des camarades regardent à se lever de bonne heure ou à faire quelques kilomètres pour assister à une réunion théâtrale. Alors que les camarades de la troupe théâtrale ou de l'orchestre se sont, eux, levés de bonne heure et font quelquefois plusieurs centaines de kilomètres dans la journée, d'autre part ils ont répété sur leurs heures de repos, et cela pour la seule satisfaction de faire plaisir à leurs camarades. Dans certains Kommandos, quelques-uns qui ne veulent pas se déranger privent une grande partie de leurs camarades d'une partie de plaisir, il faut montrer plus de solidarité que cela.

A la séance théâtrale de Bad-Krozingen il m'a été pénible de voir la mauvaise tenue de certains camarades, car on peut être prisonnier, avoir des vêtements avec des pièces de différentes couleurs, mais au moins être propre. On a présenté à l'Homme de Confiance un prisonnier qui n'avait que deux boutons à sa veste. Nous sommes prisonniers, c'est un fait, hélas!, mais nous ne sommes pas un troupeau de moutons. Nous sommes Français, nous avons un passé laissé par nos ancêtres, nous ne devons pas déchoir.

Camarades Hommes de Confiance, il faut aussi que vous preniez votre tâche au sérieux, même dans les petits Kommandos, car n'oubliez pas que l'homme de confiance du Stalag est le représentant du Maréchal, et nous, nous le sommes auprès de nos camarades sur qui nous devons veiller. Il ne suffit pas de commander, il faut aussi montrer l'exemple en « mettant la main à la pâte ».

A vous, camarades Sous-Officiers, j'ai eu l'occasion de voir qu'il n'existe pas toujours une franche camaraderie entre vous et les camarades simples soldats. Certes, pour moi vous êtes toujours Sous-Officiers, je ne conteste pas vos droits et je suis toujours fier d'avoir eu certains d'entre vous comme chefs, mais maintenant il faut être plus compréhensif, faire fi de certains privilèges, afin d'éviter certaines querelles.

Chers amis lecteurs, excusez-moi de ces quelques conseils, mais je pense qu'il vaut mieux dire la vérité.

Louis SARRAZIN

Homme de Confiance du Kommando 9109/B.

VEDETTES AUX ENCHERES

Les Studios Harcourt avaient envoyé pour notre exposition, quelques magnifiques photos de vedettes françaises du cinéma.

Les Mag en ayant fait une exposition très artistique dans la salle du Centre d'Accueil, pendant un mois nous avons pu les admirer.

Le lundi 11 octobre, au cours d'un petit concert, ces vedettes furent mises aux enchères (en image, hélas) au profit de notre Œuvre d'assistance.

Nos camarades du Camp ont très bon goût, puisque la vedette la plus chère fut Edwige Feuillère qui se vendit 60 RM. (1.200 francs). Madeleine Robinson avec 42 RM. (840 francs) tient la seconde place de ce « marché aux vedettes », et si vous venez à « Espoir », vous aurez le plaisir d'admirer cette charmante artiste. Ensuite vient Danielle Darieux avec 38 RM., Suzy Carrier et Arletty: 35 RM., etc...

Le total de la vente des 9 photos présentées avec son talent habituel par notre ami Paul Raffestin, a rapporté 300 RM., soit 6.000 francs, pour notre Œuvre d'assistance.

L'homme de confiance vous parle

(Suite)

PRIX LITTÉRAIRE. — Je viens de recevoir du Service d'Aide Intellectuelle aux Prisonniers de Guerre, 112 Cours Gambetta à Lyon, la lettre suivante: « J'ai le plaisir de vous faire savoir que je viens de recevoir des Editions Lugdunum à Lyon, l'aimable proposition de faire concourir les Prisonniers de Guerre des différents camps aux deux Prix littéraires qui seront décernés à Lyon dans la première quinzaine de janvier prochain. Ces deux prix: le Prix Lugdunum, offert par les Editions Lugdunum, et le Prix Le Marguet, offert par les courriers de la Presse Lyonnaise et de la Presse Parisienne repliée, seront accordés pour les deux meilleurs manuscrits de premier roman. Je dis bien: **Premier roman**, car son auteur ne doit pas avoir déjà fait paraître de roman. Il peut toutefois avoir fait paraître des œuvres autres qu'un roman (contes, nouvelles).

« Les Prix sont prévus pour deux romans exclusivement. Cependant un recueil de très bonnes nouvelles inédites pourrait exceptionnellement être accueilli. »

Les manuscrits devront me parvenir le 2 décembre au plus tard.

Notre Oeuvre d'Assistance

Le Bureau de l'Œuvre vous présente la situation des opérations d'août 1943.

RECETTES:		RM.
Versements des Kommandos		1.785,19
Collecte du Camp		323,86
Bibliothèque		100,—
Libérables		67,65
Loisirs (Exposition, etc.)		2.359,79
Versement mensuel de l'Oflag VA		700,—

Total du mois	5.336,49
Avoir en caisse au 1. 8. 1943	12.558,77

Total disponible

DEPENSES:				
Demandes nouvelles:	RM.	RM.	RM.	
3 familles reçoivent	30,—	=	90,—	
7 » »	40,—	=	280,—	
1 famille reçoit	50,—	=	50,—	420,—
Renouvellement de secours:				
4 familles reçoivent	25,—	=	100,—	
34 » »	30,—	=	1.020,—	
40 » »	40,—	=	1.600,—	
27 » »	50,—	=	1.350,—	
4 » »	60,—	=	240,—	4310,— 4.730,—

Solde en caisse au 31. 8. 1943 13.165,26

★

Vous avez sous les yeux le résultat appréciable, dans le domaine financier, du magnifique effort de l'Équipe des M.A.G. Grâce à leurs œuvres et à celles abandonnées si généreusement par beaucoup de nos camarades participants, les ventes aux enchères ont clôturé brillamment la belle Exposition de « La Femme Française dans la Vie ».

De son côté, la Direction du journal « Espoir » eut l'heureuse idée de réunir dans un superbe petit album la série de photographies prises à cette occasion et de le vendre au profit de l'Œuvre.

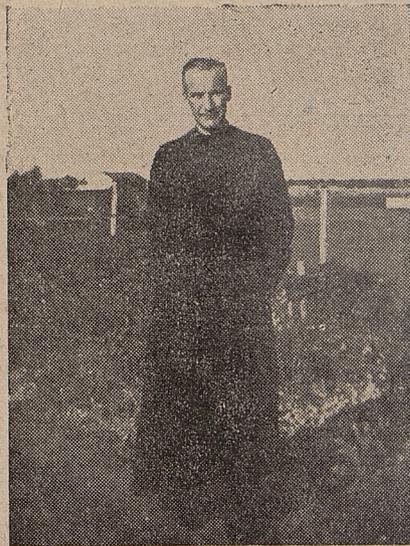
Les commandes nombreuses passées actuellement prouvent grandement le succès de cette initiative.

Tout en faisant œuvre de solidarité, vous pourrez conserver ainsi, un charmant souvenir d'une des nombreuses manifestations de notre vie de prisonnier.

Le Bureau de l'Œuvre est heureux d'adresser, ici, ses plus vifs remerciements à tous nos inlassables et dévoués camarades.

D'autre part et pour répondre à un désir commun, le Bureau a décidé, après autorisation, d'effectuer désormais le mandatement direct aux familles, ce qui entraînera un gain de temps très appréciable pour la plus grande satisfaction de tous.

Le Bureau.



Dans ce "civil" reconnaissez-vous notre ancien Aumonier Monsieur l'abbé GIRARD?

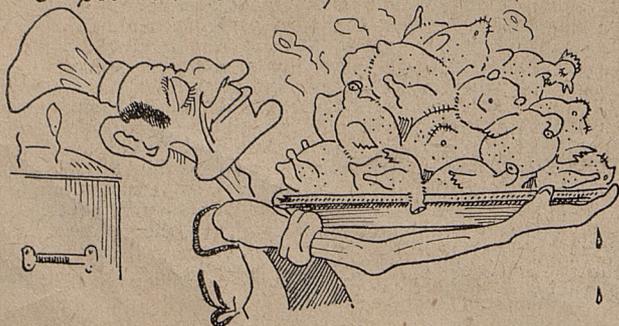
KUISTOTS...



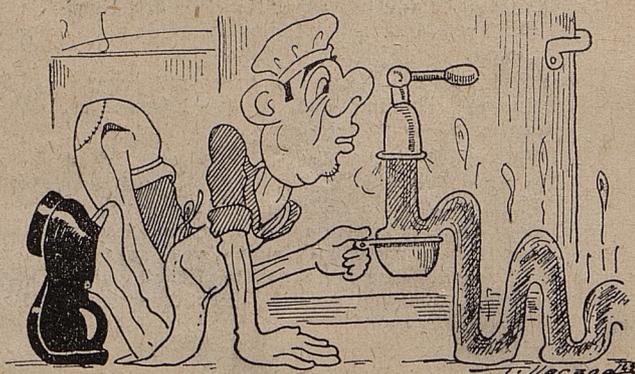
PRECISION. — Quand on vous dit qu'il ne faut pas venir à 6^h pour le thé de 6^h30 que l'on sert à 7^h !...



*— Qu'est-ce qu'on marque au menu ?
— Canard aux navets.*



*SI C'ÉTAIT VRAI.
— Jamais ils ne voudront croire que c'est du poulet.*



— Mince!... le chocolat qui est trop épais...

LA PAGE RELIGIEUSE

P.V

LA TOUSSAINT

Après nous avoir donné de contempler la personne même du Christ, ses abaissements, ses luttes, ses grandeurs et ses triomphes, l'Eglise termine le cycle liturgique en célébrant, par la fête solennelle de la Toussaint, la gloire du royaume que Jésus a conquis de son sang. Elle réunit dans une même louange la multitude entière de la société des élus, pour qui le Christ a été l'exemplaire de toute vertu et la source unique de toute grâce, pour exalter leur triomphe et leur joie, en même temps que pour nous convier à suivre leurs exemples afin de partager leur bonheur.

Sur cette liste interminable sont inscrits les noms de tous ceux qui ont vécu obscurément peut-être, mais dont la vie s'est écoulee entièrement ou seulement achevée dans une adhésion totale à la volonté divine. Ce sont tous ceux qui ont maintenant pris place au milieu de cette foule innombrable que l'apôtre Jean entrevit et dont il parle dans son Apocalypse.

S'il nous était permis de contempler, à ciel ouvert, le spectacle de tous les bienheureux acclamant le Dieu de majesté, dont la seule vision fait l'objet d'un bonheur sans fin, nous pourrions reconnaître parmi eux des êtres qui nous sont chers; pour beaucoup d'entre nous, un père, une mère; pour quelques-uns, hélas, une épouse, un petit enfant; pour tous, des parents, des amis, des compagnons d'armes ou de captivité dont l'oblation, si douloureuse déjà pour quiconque, fut rendue plus méritoire encore par la brutalité, la soudaineté ou l'isolement.

Cette acceptation consentie de la mort, châtement du péché, dans une conformité parfaite à la volonté divine, voilà pour tout homme le prix de son bonheur éternel. Et ce bonheur impérissable des Saints, qui fait aujourd'hui la joie de l'Eglise, doit faire aussi notre consolation. Dans notre âme, la tristesse, la douleur des séparations, si pénibles qu'elles soient, sont normalement adoucies par la croyance, basée sur l'immortalité de l'âme et fondée sur la miséricorde et la justice d'un Dieu rémunérateur, en une éternité bienheureuse pour ceux que nous avons perdus.

Et voilà pourquoi l'on ne trouve dans l'office de la fête de la Toussaint aucun accent de tristesse. Ce n'est qu'un chant de victoire, qu'une acclamation prolongée en l'honneur de tous les bienheureux; et s'il y a place pour la prière, c'est uniquement pour leur demander d'intercéder auprès de Dieu en notre faveur.

Car nous faisons l'objet constant des prières de l'Eglise, nous autres, les pauvres pèlerins, qui avançons péniblement sur le chemin, parfois si rude, de la vie. Elle ne nous ménage ni ses conseils, ni ses encouragements, ni son assistance. En chantant le bonheur des Saints, elle nous fait entrevoir la récompense de nos efforts; contre la lassitude et le découragement elle nous apporte, comme un tonifiant remède, les exemples de ceux qui nous ont pré-

cedés dans la voie de la sanctification, à laquelle, après eux, le Christ nous convie en nous donnant dans l'Evangile, les moyens nécessaires et indispensables pour y parvenir; pour lutter enfin contre les ténèbres malsaines d'un pessimisme destructeur, elle fait briller à nos yeux la douce lumière de l'espérance.

C'est bien un chant d'espérance, en effet, qu'elle met sur nos lèvres, au lendemain de la Toussaint, quand, après avoir dépouillé ses autels, elle apparaît vêtue de deuil, pour pleurer avec nous, comme une mère éplorée sur la mort de ses enfants.

Il n'y a peut-être dans la liturgie rien de plus émouvant que cet office des morts, autant par les prières si humaines et si consolantes par lesquelles elle nous fait demander à Dieu le repos éternel pour les Trépassés, que par la musique si merveilleusement adaptée qui les soutient et dont la triste mélodie se transforme parfois en une tragique supplication.

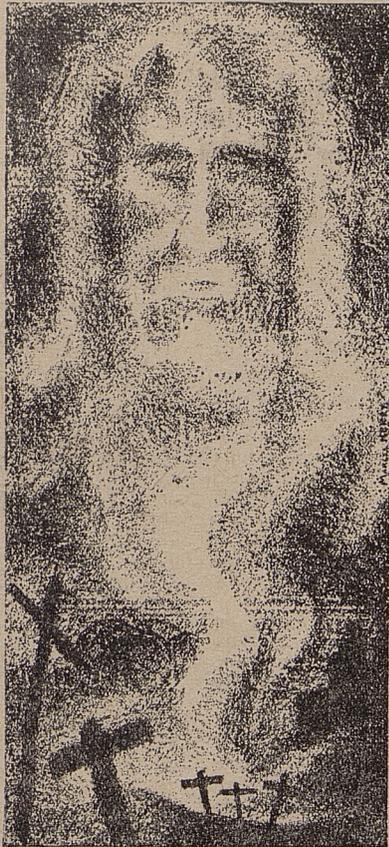
C'est qu'il faut être d'une telle pureté pour paraître devant la Justice Divine et l'Infinie Perfection que les craintes de l'Eglise sont bien légitimes concernant le sort de ceux qui ont comparu devant Dieu, et dont la vie s'est parfois bien éloignée de l'exemplaire à eux par le Christ Jésus.

Aussi bien, durant ce mois de novembre, consacré à prier pour les défunts, nous ne saurions implorer avec assez de ferveur la miséricorde divine pour nos chers disparus. Le culte des morts s'est transmis, en France, de génération en génération. Il n'est personne dans nos villes ou nos villages pour consentir à rompre avec cette émouvante tradition; et dans nos cimetières aux âpres parfums, c'est, durant les premiers jours brumeux de novembre, le défilé ininterrompu de ceux qui viennent déposer les fleurs du souvenir et prier ou se recueillir en silence devant la tombe fraîchement creusée ou qui s'est refermée depuis longtemps déjà sur un parent chéri.

Comme elles se sont multipliées, ces tombes, depuis ces derniers jours! Puisque nous n'avons pas encore la consolation de fleurir la tombe de ceux qui nous sont chers, que du moins, durant ce mois, nous pensions à eux, nous priions pour eux. Demandons à Dieu de puiser largement dans le trésor spirituel de l'Eglise si riche des mérites infinis du Christ, de ceux, qu'après lui, les Saints ont accumulés au cours des siècles et que nous pouvons augmenter nous-mêmes par l'offrande de nos propres souffrances et de solder ainsi la dette de leurs fautes.

Que ceux qui parmi nous enfin en ont la possibilité ne se dérobaient pas au devoir que leur impose la piété fraternelle d'entretenir la tombe de nos compagnons de captivité qui, trop nombreux, hélas, sont ensevelis, loin des leurs, dans la terre étrangère. Leur épouse, leurs petits enfants, leur fiancée, leurs vieux parents verseront alors des larmes moins amères s'ils savent que l'être chéri n'est point abandonné.

Jean RICHEFEU.



LA VIE RELIGIEUSE EN KOMMANDO

C'est souvent que nous recevons des Kommandos des lettres dans lesquelles les camarades nous expriment la joie qu'ils ont éprouvée à recevoir au milieu d'eux un prêtre français et à puiser dans l'assistance à la messe le courage et le réconfort dont ils ont besoin.

Ces lettres, émouvantes parfois, nous apportent à nous-mêmes, vos prêtres, une bien vive consolation et sont pour

nous un encouragement à étendre le plus possible notre ministère.

Nombreux sont encore ceux qui, depuis plus de trois ans, n'ont pu satisfaire à leurs devoirs religieux. Plusieurs fois des camarades de passage au camp sont venus nous en exprimer le regret.

A tous les prêtres, aumôniers dans les Kommandos, je rappelle que pour célébrer la messe dans les Kommandos à proximité, ils doivent en formuler le désir aux Commandants des Compagnies dont ils dépendent.

De leur côté, les camarades désirant recevoir la visite d'un prêtre, aumônier dans un Kommando voisin du leur, pourront l'obtenir par le même procédé.

Quant à ceux qui n'ont pas de prêtres à proximité, ils peuvent adresser leur demande, par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance, à l'aumônier du Stalag.

Vous trouverez la liste des prêtres répartis dans les Kommandos, dans le numéro d'« Espoir » du mois de juillet 1943.
Jean RICHEFEU.

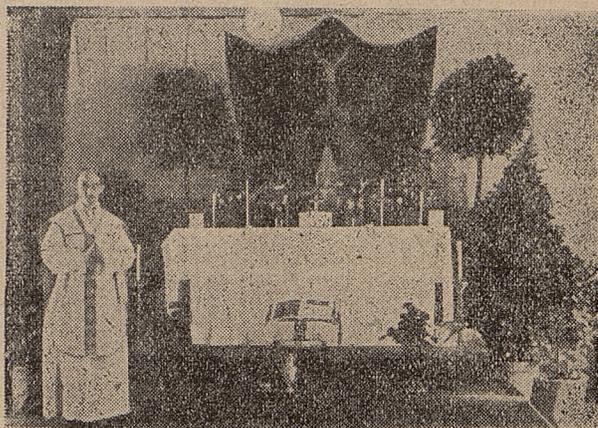
AU KOMMANDO 5525

La vie religieuse dans les Kommandos n'est pas aussi facile qu'au Stalag où les prisonniers disposent du temps nécessaire pour songer à leur âme. Le Kommando où réside l'Aumônier est cependant plus favorisé que les autres.

Dans ces derniers, la disposition est des plus rudimentaires. Le prêtre arrive avec sa petite valise, choisit une table sur laquelle on étend une couverture de lit. Puis un autel tout simple se dresse en quelques minutes pour le sacrifice rédempteur. Et la messe commence, suivie toujours avec piété par des camarades heureux de quitter pour une demi-heure leur terre-à-terre quotidien.

Le Kommando central a connu, lui aussi, ses débuts de fortune. Puis la captivité se prolongeant, les aménagements ne tardèrent pas à arriver. C'est ainsi que le Kommando 5525 possède un autel permanent qui, aux jours de fête, n'a rien à envier à un autel paroissial: fleurs, nappes, dentelles, tapis, chandeliers, rien n'y manque.

Chaque matin, avant le départ au travail, les camarades qui le désirent peuvent assister à la messe, et le soir, au retour, ils peuvent encore se recueillir aux pieds de la Vierge de Lourdes qui se dresse au-dessus de l'autel.



Pâques et la Pentecôte furent d'une réussite parfaite, jusqu'au salut du Saint-Sacrement avec l'ostensoir. Le mois de Marie fut suivi avec une grande régularité. Malheureusement ce qui manque ce sont les chanteurs, et la transformation en travailleurs civils nous a encore enlevé d'excellents éléments.

Abbé A. USINIER

Aumônier du Kommando 5525.

UNE PAROLE POUR TOUS

Je ne prétends pas avoir atteint le but, mais je cours au but, pour remporter le prix de la vocation de Dieu en Jésus-Christ.

Philippe (III V 21-14).

En ce mois de novembre, nous avons à nous souvenir de ceux qui furent la joie et l'honneur de notre foyer, de nos amis, de ces mains fraternelles tant de fois serrées, de ces cœurs vaillants qui si souvent nous furent en aide dans nos difficultés et dans nos peines... et nous aurons encore à penser à nos frères et à nos sœurs affligés comme nous... Oui, c'est de nos morts que nous tenons tout et des morts de tous les âges avant le nôtre. Que notre gratitude attendrie monte vers tous ces martyrs de la foi, de la liberté, de la science qui, en consentant à mourir pour la vérité, nous ont affranchis des servitudes de l'erreur; vers ceux qui, innocents, sont tombés sur les champs de bataille... vers ceux de nos camarades de captivité déçédés loin de leurs. Que les prières de nos âmes montent, ardentes, vers le Dieu qui seul console.

Par le fait même que nous nous réclamons de l'Eglise de Jésus-Christ et de son espérance, nous sommes de ceux vers qui se tournent bien des regards angoissés. Il ne faut pas que nous consentions à décevoir l'une quelconque de ces attentes. Il importe donc, qu'afin d'être d'humbles mais courageux témoins des vérités qui sauvent, nous profitions de la gravité des circonstances pour faire en quelque sorte le point dans l'histoire de notre propre vie religieuse. C'est à quoi nous convie la parole que l'apôtre saint Paul adressait à ces enfants spirituels de l'Eglise de Philippe. De la riche expérience que formule sa claire et virile profession de foi, nous allons pouvoir recueillir successivement un solennel avertissement, un consolant apaisement et un héroïque mot d'ordre.

Heureux quiconque se sent en droit de parler comme l'apôtre, ce privilège est-il le nôtre? Puisqu'il est indéniable que la valeur d'une vie et de son rayonnement est en fonction de son unité et, que le secret de cette unité ne peut se trouver que dans la perception clairvoyante et la constante poursuite du but que s'est assigné cette vie, nous est-il permis d'espérer tout au moins que ceux au milieu de qui nous avons vécu, et très particulièrement nos proches, peuvent remercier Dieu pour l'exemple que nous avons donné d'une existence harmonieuse!

Sans doute c'est là une question à laquelle chacun de nous est appelé à répondre pour soi-même, et Dieu seul est juge de la réponse loyale et silencieuse qu'il réclame des uns et des autres. Il n'en reste pas moins que la question est posée et l'avertissement demeure! Qu'est-ce donc qui mettra de l'unité, de l'ordre dans nos efforts qui se dispersent subsistant sans cesse l'influence du milieu, et ne pouvant jamais, dès lors, être vraiment créateurs? Ne croyez pas, mes frères, que ce puisse être la perception et la poursuite d'un but simplement humain, si noble soit-il.

Personne sans doute ne vous contestera la légitimité, la beauté de tels buts humanitaires. Mais qui niera ce que chacun d'entre eux a de précaire et de tragiquement éphémère!

Et si votre foyer se brise, miné peut-être par une incompréhension dont vous serez la victime, s'il se vide surtout par tels de ces départs prématurés qui, en un jour, le feront semblable à ce nid d'où les jeunes couvées se sont envolées, où que la mère surprise par l'oiseau de proie qu'est la mort ne regagnera plus jamais!

En vérité, il faut accrocher plus haut notre raison de vivre. Pour que nos pensées et activités soient fécondes, pour qu'elles soient garanties contre les déceptions, les solitudes, les tentations, les catastrophes, qui peuvent nous venir des hommes ou des événements; pour que soit transfigurée la plus monotone et ingrate des tâches; pour que notre vie, en un mot, devienne harmonieuse et qu'elle rayonne utilement, une seule voie nous est ouverte: intégrer la certitude de notre vocation dans chacun des instants dont est faite notre destinée humaine, et choisir comme axe unique de notre vie cette recherche de la gloire de Dieu qui se traduit par un parti-pris d'obéissance à sa Volonté et qui aboutit à l'incomparable joie de la Communion avec Lui.

Mes frères, la fin de notre course ici-bas est peut-être proche? Pour l'amour de ceux dont je vous ai dit qu'ils regardent à nous, pour que ne soit pas stérile l'effort que nous venons de faire en vue de savoir où nous sommes de notre propre course, acceptons de faire halte à l'étape salutaire, sur le chemin qui conduit vers Dieu. Nous pourrions y recevoir encore, avec l'assurance du pardon de notre passé, l'effusion sainte des forces naturelles promises par l'Eternel vivant, et en repartir dès lors plus courageux et plus décidés, à aider de notre mieux, très humblement et très fraternellement, notre prochain. C'est à vous, frères, de nous demander si semblable perspective ne suffit pas à transfigurer le reste de votre passage sur la terre et illuminer l'heure suprême où, par la grâce de Dieu, vous atteindrez le but.

Jérémie LERAT

Aumônier Protestant.

Communication

Je prie tous ceux de nos frères de religion protestante qui souhaiteraient venir en aide aux frais que supporte l'Aumônerie Générale des P.G. Protestants à Paris, de bien vouloir m'adresser leur don en RM. par l'intermédiaire de M. Payrau, Homme de confiance du Stalag VC.

J'ai de plus à vous faire part du salut fraternel de MM. les Pasteurs A. Monod, Aumônier général des P.G., et Marc Bœgner, Président de la Fédération des Eglises Réformées de France.

J. L.